

COPIE DE RÉOLUTION

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau tenue le mardi 21 août 2018, à la salle de conseil située au 3, rue de la Polyvalente, dans la ville de Gracefield, ayant quorum et se déroulant sous la présidence de madame la préfète Chantal Lamarche.

2018-R-AG279 **Appui à la « Coalition pour une navigation responsable et durable » - Propositions législatives au gouvernement fédéral concernant la navigation**

Considérant que la navigation sur les plans d'eau navigables est réglementée par la *Loi sur la marine marchande du Canada*;

Considérant que cette loi concerne principalement la sécurité, la réduction des obstacles à la navigation et les droits des utilisateurs, mais n'est pas le bon outil pour relever les défis environnementaux liés à la prolifération des puissants bateaux sur nos lacs et nos rivières;

Considérant que la navigation de plaisance devrait être traitée différemment et distinctement de la marine marchande;

Considérant que la « Coalition pour une navigation responsable et durable » est un organisme à but non lucratif dont la mission consiste à élaborer, à l'intention du gouvernement fédéral, des solutions législatives efficaces de façon à ce que les communautés riveraines de plans d'eau navigables puissent avoir une meilleure maîtrise du nombre d'embarcations et des impacts qu'ils ont sur les rives et la qualité de l'eau de leurs lacs et rivières;

Considérant que la Coalition compte s'appuyer sur des études scientifiques rigoureuses pour démontrer les impacts négatifs importants sur l'environnement;

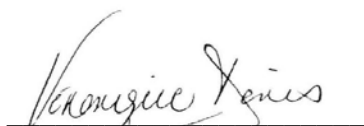
Considérant que l'utilisation de cartes bathymétriques pour fins de classification servant à renseigner l'utilisation adéquate de bateaux à amplificateurs de vague sur les plans d'eau serait un outil intéressant et applicable sur le territoire de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau;

Considérant la recommandation du comité de l'environnement à l'occasion de la rencontre tenue le 9 août 2018 dans ce dossier.

En conséquence, monsieur le conseiller Ronald Cross, appuyé par monsieur le conseiller Roch Carpentier, propose et il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'appuyer la « Coalition pour une navigation responsable et durable » dans la démarche visant à développer et soumettre des propositions législatives au gouvernement fédéral concernant la navigation.

ADOPTÉE

**Copie certifiée conforme au
Livre des procès-verbaux**



**Me Véronique Denis
Directrice générale adjointe et greffière**

Donné à Gracefield ce 29^e jour du mois d'août 2018

Veillez noter que le procès-verbal, dont cette résolution est extraite, est sujet à adoption par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau à une prochaine séance.